

EDITORIAL

L'AHCVV a suivi Berne

L'Assemblée de septembre et les vœux du Président sortant

L'AHCVV a suivi Berne et a élu une nouvelle présidente en la personne d'Andrienne Soutter. Ce n'est pas l'unique raison de l'élection d'Andrienne : 5 ans de secrétariat et une assiduité à toutes épreuves ne pouvaient rester à l'ombre d'un président éternel. Bien que nos statuts stipulent que le mandat du président ne doit pas excéder 4 ans, l'Assemblée Générale avait accepté de déroger à cette règle pour un an en réélisant Roman Juon pour la période 83/84, car Andrienne voulait réfléchir. C'est actuellement chose faite et notre association s'est dotée, lors de son assemblée du 8 octobre, d'un nouveau comité qui devrait accroître notre force de frappe. Andrienne Soutter devient présidente de l'AHCVV; Huck Scarry, vice-président; Marion Janjic, secrétaire; Éric May, trésorier; tandis que Roman Juon a été désigné à l'unanimité responsable des fêtes et des animations.

Roman Juon, président sortant, a formulé un certain nombre de vœux en guise de programme pour la nouvelle législature de notre association.

Il faut redonner à notre quartier l'espace nécessaire à l'épanouissement de nos enfants dans les meilleures conditions de sécurité. Il faut également préparer le quartier à recevoir encore plus d'enfants en construisant davantage de logements familiaux, en enravant l'invasion de bureaux qui menace le Centre-Ville. Le quartier revivra lorsqu'on entendra à nouveau les cris et les rires de nos enfants dans nos rues. Pour cela, nous souhaitons, durant l'année qui vient, rassembler toutes les associations du quartier concernées par le thème des enfants et de la jeunesse : Les associations des parents d'élèves et les enseignants des écoles St-Antoine et Ferdinand Hodler, la crèche du Petit Bonheur, la garderie des Trois Pommes, la ludothèque, le magasin "Pinocchio" et la librairie "La Joie de Lire", etc... Ensemble, nous élaborerons des suggestions pour que l'enfance et la jeunesse aient à nouveau droit de cité dans le centre et la Vieille Ville.

Puissent ces vœux du président sortant se réaliser durant le mandat d'Andrienne Soutter.

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (A.H.C.V.V.)

NUMÉRO 17 - NOVEMBRE 1984 - ÉDITEURS RESPONSABLES: CHRISTIAN LAMBERT ET HUCK SCARRY

Le projet de construction de l'Alhambra



L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 OCTOBRE ET LA RENCONTRE AVEC M. Christian GROBET

Le 8 Octobre, l'AHCVV s'est réunie en Assemblée Générale statutaire. Après les traditionnels rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes, ont été élus une nouvelle présidente, en la personne de Mme. A. Soutter, ainsi que 2 nouveaux membres du comité, Mmes. M. Janjic et Th. Méda, qui se partageront à l'avenir le travail de secrétariat.

Après cette partie administrative, M. Grobet a présenté, plan à l'appui, le contre-projet du Conseil d'État pour la zone Rôtisserie-Pâtisserie, projet qui était exposé dans le hall du Département des Travaux Publics. Sans entrer dans les détails de ce projet, susceptible d'être encore aménagé et amélioré, on peut dire que les lignes directrices en sont les suivantes :

- *création d'un zonette, autorisant la construction d'un parking de 380 places en sous-sol,
- *construction d'un pâté de maisons, le long des rues Calvin et Pâtisserie,

*maintien ou construction d'une salle de spectacle,
 *création d'une liaison par escaliers roulants entre la Basse et la Haute-Ville. Une discussion nourrie a suivi cette présentation, elle s'est prolongée en séance de comité, et notre association a décidé de faire parvenir à M. Grobet une lettre lui faisant part des observations suivantes :

- Nous sommes opposés à la création d'un parking aussi important, pour autant qu'il ne soit pas accompagné d'une série de garanties quant à son utilisation future.
- Nous estimons qu'à l'heure actuelle, la liaison Basse-Haute-Ville n'est ni nécessaire ni utile.
- Nous regrettons le non-respect de l'alignement architectural des rues Calvin et Pâtisserie, ainsi que la rupture dans l'alignement des jardins.

Notre lettre se terminait par le souhait que nous soyons consultés ultérieurement et entendus.

LE NOEL DE LA MADELEINE

LA TAVERNE DE LA MADELEINE organise le jeudi 13 décembre, dès 15h :



LE NOËL DE LA MADELEINE

spectacle pour les enfants, goûter surprise et distribution de billets gratuits pour le carroussel de Monsieur Gailloud.

À 17h30 : l'histoire de BABAR le petit éléphant, musique de Francis Poulenc.



sous l'ancien Arsenal
 Rue de l'Hôtel de Ville
 (près des canons)

animé par le chanteur
 et accordéoniste
Michel BESSON

saucisses - vin chaud
 marrons grillés
 ambiance ... ENTREE LIBRE
 (organisation AHCVV)

Modification des statuts

Nos statuts ont été modifiés lors de l'assemblée générale du 8 octobre pour y faire apparaître la notion de "membre sympathisant". Que ceux d'entre vous qui, étant obligés de quitter le quartier, souhaiteraient continuer à être informés par la voie de notre journal ou de nos réunions, nous le fassent savoir. En payant la même cotisation qu'auparavant, ils resteront sur nos listes et recevront les mêmes documents que les membres ordinaires, cependant ils n'auront pas le droit de vote lors de nos assemblées.

Nous cherchons encore des aides pour l'organisation pratique du BAL de l'AHCVV le 8 décembre 1984. Prière de s'annoncer auprès de Roman Juon (20.00.86) ou auprès de d'Andrienne Soutter (46.69.40).

SAMEDI 8 DECEMBRE à 20h.
 5ème BAL DE L'ESCALADE

PIGIER

la bonne école

SECRÉTARIAT SUPÉRIEUR
 SPEEDWRITING - INFORMATIQUE

BOULEVARD DES TRANCHÉES
 (ENTRÉE: RUE STURM 20)
 1206 GENÈVE - TÉL. 022/47 36 30

LE ROZZEL

CREPERIE BAR A CAFE

tel. 218929 Dès 11 heures
 6, rue de la Boulangerie

pinocchio
 Sélection de jouets
 10, Etienne-Dumont Téléphone 20 40 47

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

Tranchées - Net

Travail fait à la main Livraisons

M. et Mme G. MORI
 3, rue Charles-Bonnet tel 47 35 72
 8 à 12h. - 14 à 18h. Fermé le samedi

Bulletin d'adhésion

Nous défendons les intérêts de votre quartier et de ses habitants.
Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre
et de la Vieille Ville

Nom : _____

Adresse : _____

Cotisation annuelle de membre : FS 20

Envoyez ce bulletin à l'ASSOCIATION des Habitants du Centre et de
la Vieille Ville, Rue St Victor 4, 1206 Genève.



PETITION POUR UN ÉQUILIBRE ENTRE LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Au mois de juin, notre association d'habitants avait lancé une pétition demandant aux autorités communales et cantonales de se pencher sur le problème de la disparition des petits commerces d'usage courant ou de première nécessité. Nous avons été reçus successivement par les deux commissions des pétitions du Conseil Municipal et

Pendant ce temps, les habitants des immeubles quittent un à un leurs appartements, car la SI Arcades du Rhône n'a pas lésiné sur les moyens. Jugez-en plutôt : Elle a loué, depuis avril 1983, 8 appartements neufs de 4 pièces à la rue du XXXI décembre afin de reloger les locataires de la rue du Rhône pendant la durée des travaux.

Ceux-ci commencent à s'y installer en juin 1984 pour une durée d'environ 3 ans aux mêmes conditions de location qu'à leur ancien domicile, la SI Arcades du Rhône s'engageant à payer la différence, les déménagements successifs et les frais d'installation. Les locataires intéressés à retourner à la rue du Rhône pourront le faire. Certes, leur loyer sera plus élevé, mais les promoteurs promettant des appartements de type H.L.M., on peut espérer des loyers accessibles aux familles à revenu moyen.

Que dire de ces nouvelles pratiques qui se développent en ville de Genève?

On ne peut bien sûr que se réjouir d'une telle forme de dialogue entre propriétaire et locataires et féliciter ces derniers pour leur ténacité. Toutefois, il est légitime de s'interroger sur la partie cachée de l'iceberg, sur les immenses enjeux financiers que représente une opération de ce type à la rue du Rhône. Que dire des sommes placées dans cette opération, des bénéfices envisagés, des garanties de logements à long terme ? Les promoteurs se plaignent de ne plus pouvoir gagner leur vie à Genève feraient bien de s'adresser à la Société Arcades du Rhône qui, apparemment, possède encore de bonnes recettes.



La Rue du Rhône bientôt sans habitants

La rue du Rhône se vide de ses derniers habitants. On pourra bientôt les compter sur les doigts de la main. En effet, l'ensemble formé par les bâtiments 104 à 112 rue du Rhône, jusqu'alors habités par des familles et des personnes âgées, est en train de se vider de ses habitants. Ces immeubles font l'objet depuis de nombreuses années de convoitises immobilières. De fait, un grand nombre de projets de démolition, puis de rénovation, se sont succédés ces dernières années, sans jamais aboutir. On n'oubliait pas cependant d'envoyer le congé aux locataires au point que certains appartements, libérés de leurs habitants en raison de quelque imminent projet de rénovation, sont vides depuis douze ans.

Les commerçants et les locataires actuels de ces immeubles avaient donc quelques bonnes raisons de se méfier d'un énième projet présenté par la SI Arcades du Rhône, depuis peu propriétaire de l'ensemble des bâtiments 106 à 112 rue du Rhône. Cette société joua la carte de la concertation avec les locataires si bien que de nombreux habitants et commerçants de ces immeubles trouvèrent une solution personnelle au problème de délogement causé par une rénovation et surélévation de ces immeubles. Il faut dire que les locataires s'étaient réunis à plus d'une reprise pour réagir en commun aux menaces que les projets précédents faisaient peser sur l'habitat du quartier. Cet esprit de collectivité a certainement favorisé la politique de concertation mise en place par la régie.

Aujourd'hui, en l'absence d'un projet définitif concernant ces immeubles, il est impossible de juger sur pièces les engagements pris par la SI Arcades du Rhône : création d'une cinquantaine d'appartements dont une large part de H.L.M., rénovation douce, etc... Les dossiers vont et viennent entre le Département des Travaux Publics de M. Grobet et les promoteurs sans aboutir.

du Grand Conseil et nous leur avons exposé notre point de vue, à savoir que la disparition de ces commerces du quartier est vivement ressentie par de nombreux habitants; de plus, il est regrettable que ces petits commerces soient remplacés par des boutiques de luxe qui provoquent un déséquilibre certain entre les différentes activités, entraînant une grande monotonie dans nos rues pour ne pas dire une "désertification". En effet, qu'est-ce qui rend une rue vivante sinon les habitants et les petits commerces ?

Nous avons demandé aux autorités de prévoir un plan d'affectation de zone comme il en existe déjà depuis plusieurs années en ville de Berne, plan qui permet de régulariser les commerces et activités dans les quartiers d'habitations. En attendant l'instauration d'une telle réglementation, notre association a exprimé le souhait que les autorités et la Ville de Genève en particulier respectent un certain équilibre dans les immeubles qu'elle rénove (à la rue de la Boulangerie, par exemple) comme dans ceux qui seront bientôt construits (rue de la Rôtisserie).

Mieux que Servette - Larissa:

Le 4 Décembre prochain, le Conseil Municipal débattera sur



l'Initiative Zones Piétonnes

lancée par notre association.

Vous êtes invités à assister aux débats. Qui de nos 8000 signatures d'électeurs de la commune de Genève ou des 12000 signatures des partisans de la pétition * Une Vieille Ville et un Centre Ville vivants * récoltées dans tout le canton (certaines d'entre elles proviennent même de l'étranger) va obtenir le soutien du Conseil Municipal ?

L'initiative de l'AHCVV, POUR L'EXTENSION DES ZONES PIÉTONNES, a l'avantage d'être claire alors que la pétition des opposants (soit essentiellement le député Jean de Tolédo et le conseiller municipal Pierre Georges) cache des visées commerciales et lucratives sous un titre trompeur. Le débat sera rude. Une chose, cependant, est certaine : dans l'état actuel de la circulation, tout comme de la pollution de nos rues, nos autorités seront obligées de calmer le trafic automobile et de faire comme dans toutes les villes de Suisse et de l'étranger. Tous les centres historiques des villes suisses ont été protégés de la circulation intensive; Genève ferait-elle encore exception ?

Rendez-vous pour la suite du débat le 4 Décembre à la caverne du public du Conseil Municipal

PETITION à la Rue

de la Boulangerie

Les habitants et commerçants du secteur des rues de la Boulangerie, de la Pélisterie, de la Grand' Rue, du Cheval Blanc et Calvin ont adressé une pétition au Grand Conseil et au Conseil Municipal. Ils demandent que des mesures soient prises afin de mettre un terme à la situation intolérable qui règne dans ce quartier pratiquement chaque nuit provoquées par les faits suivants : tapage nocturne, disputes violentes, cris, trafic de drogue, coups de feu, nombreux actes de vandalisme entraînant des dommages à la propriété (voitures, façades, vitrines), brigandage sur des personnes rentrant seules, stationnement et circulation sauvages de motos et voitures dans les rues étroites du quartier, obstruant l'accès aux services de secours et aux sorties de sécurité du Théâtre de Poche, etc...

Toutes ces nuisances, dont l'intensité et le volume dépassent largement les normes acceptables, sont causées en particulier par de nombreux habitués de établissements voisins ouverts la nuit. Certaines personnes consomment des boissons alcoolisées directement dans les rues et devant les entrées d'immeubles locatifs; quelques-unes d'entre elles sont munies de musicassettes fonctionnant très fort dans la nuit, provoquant une foire permanente sur la voie publique. Les tenanciers des établissements publics ne peuvent assumer à eux-seuls le calme et la tranquillité à la sortie des clients. En cas de tapage, disputes graves et rixes, ce sont les habitants du quartier qui doivent faire appel de manière ponctuelle à la police.

Toute cette permanente agitation nocturne engendre un climat d'insécurité grandissant pour les habitants du quartier, porte préjudice à leur sommeil, à leur santé, à celle de leurs enfants.

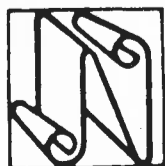
De très nombreuses démarches ont été déjà entreprises par les locataires des immeubles du secteur concerné, sans aucun résultat à ce jour. Compte-tenu de ces faits, les pétitionnaires demandent aux autorités de bien vouloir les entendre d'urgence pour discuter des mesures à prendre. Les habitants de ce quartier sont loin de s'opposer à toute animation dans ce secteur, mais réclament le droit à une vie normale.

PARKING DES DÉPUTÉS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX À LA TREILLE

Notre association en collaboration avec l'Association de la Vieille Ville a envoyé une lettre à tous les conseillers municipaux et députés leur demandant d'accepter de bonne grâce la proposition du Conseil Administratif de déplacer, pendant les mois d'été, leur parking de la Treille, au Bastion de Saint-Antoine.

SchöT
encadreur

2, rue Calvin
1204 Genève
tél. 21.00.50



papeterie nyffeler
9, rue Verdaine ☎ 21 47 83

Boucherie Verdaine

Siegrist et Fabbi

7³⁰ à 12³⁰ et 15⁰⁰ à 18⁴⁵. FERMÉ LUNDI MATIN
ET SAMEDI APRES-MIDI.

Rue Verdaine 9
1204 GENÈVE

☎ 022/215773

Tapisseries
Art-Textiles
Sculptures

**Galerie
FAUST**
R. Green-Turetsky

25, Grand-Rue - 1204 Genève
022-28 18 50